

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Janvier 2024 – Décembre 2024

Ce rapport d'activité du Groupement Régional des Centres de Santé Auvergne-Rhône-Alpes présente les activités réalisées de Janvier 2024 à Décembre 2024 pour lesquelles l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) et la Région Auvergne Rhône-Alpes apportent un soutien financier.

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuit son action d'animation du réseau des centres de santé de la région. A l'instar des années précédentes, quatre objectifs principaux guident son action :

1. Participer aux réflexions régionales sur l'offre de soins de premiers recours en représentant les centres de santé au sein des instances régionales et départementales de l'ARS (Conseils territoriaux de santé, Espaces de concertation départementaux de l'accès aux soins), des groupes de travail les concernant et auprès des différents partenaires régionaux.
2. Accompagner les porteurs de projet de création de centres de santé polyvalents ou les centres monothématiques existants souhaitant évoluer vers la polyvalence et accompagner les centres de santé dans leur intégration au sein des CPTS.
3. Mettre en place des démarches collectives et des approches coordonnées de mutualisation de formations-actions et d'organisation d'échanges de pratiques pour favoriser la montée en compétences des centres existants.
4. Informer les centres de santé des actualités les concernant.

Synthèse de l'activité du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024

68 adhérents en 2024 contre **59 adhérents** en 2023 = **+15%** d'adhérents en 2024
+ 140 centres de santé représentés soit **2/3 des centres de santé de l'Economie sociale et solidaire**

Typologie des adhérents

62% des adhérents sont des associations loi 1901

15% des collectivités territoriales – **augmentation de 9 points de la part des collectivités territoriales depuis 2019** alors

4% des adhérents.

9% sont des mutuelles – part stable

Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional

➤ La promotion de l'exercice coordonné en centre de santé

24 représentants engagés pour représenter les centres de santé dans les différentes instances locales

+25 instances locales auxquelles le GRCS a participé en 2024

1 temps d'échange avec l'ensemble des représentants

1 intervention auprès de 80 étudiants de DES de médecine générale à Lyon

➤ La sécurisation des nouveaux projets d'implantation de centres de santé sur la région

7 expertises sur dossiers transmis par les délégations départementales d'ARS – **nouveau en 2024**

14 rencontres avec des délégations départementales d'ARS

Rendus d'avis en ECD : 39 projets de MSP - 24 projets de CPTS - 11 projets de CDS

➤ L'appui à la politique volontariste de la Région de développement et soutien des centres de santé

2 rencontres avec la Direction de la Santé

6 échanges avec les chargés de mission de la Direction Santé

Participation aux instances du GIP « Ma Région, Ma santé » : CA, AG, 1ères rencontres

➤ Le rayonnement des centres de santé auprès des acteurs régionaux

De multiples rencontres partenariales : DCGDR, FEMASAURA, FACS AURA, Cosanté, C3SI...

2 communications réalisées sur des actions cofinancées par la Région au congrès national des centres de santé

Transmettre des informations de qualité aux centres de santé de la Région

Assurer une veille et relayer les informations des partenaires institutionnels et les initiatives locales

1 site internet - **11 861 visites du site internet en 2024** -

172 accès adhérents au site

13 lettres d'information envoyées avec + de 563

destinataires

1 page Facebook et 1 page LinkedIn

LinkedIn :

347 abonnés

22 publications

Facebook

197 abonnés

17 publications

5 plaquettes de communication



Accompagner à la création de centres de santé polyvalents sur le territoire régional et venir en appui aux centres nouvellement créés

APPUI INDIVIDUEL AUX PORTEURS DE PROJET

31 projets de création de centres de santé accompagnés - + 29% par rapport à 2023

8 aboutissements de projets avec ouverture de centres de santé en 2024 - + 33% par rapport à 2023

13 ouvertures de centres de santé prévue en 2025 dont 8 imminentes - + 100% par rapport à 2023

13 premiers contacts – visio d'1h avec des porteurs qui s'interrogent sur le modèle - + 16 % par rapport à 2023

10 appuis techniques de centres de santé récemment créés - + 100% par rapport à 2023

6 appuis spécifiques sur les financements du Conseil Régional - +50% par rapport à 2023

APPUI COLLECTIF AUX PORTEURS DE PROJET & PROMOTION DU MODELE

2 échanges de pratiques collectif – 30 participants

1 webinaire à destination des collectivités locales – 53 participants

1 guide d'appui aux porteurs de projet et sa promotion lors de réunions régionales au siège de l'ARS, à la DCGDR auprès de l'ensemble des CPAM



Favoriser le partage de bonnes pratiques entre centres de santé et leur montée en compétences au travers d'actions collectives

Avoir une visibilité des différentes pratiques et modes de fonctionnement existants et partager les questionnements et les difficultés

Organisation et animation de temps d'échanges de pratiques

7 webinaires thématiques* - 194 participants

2 journées d'échanges multithématiques – 130 participants

Le soutien aux centres de santé pour développer leurs actions de prévention

10 articles relayant les dispositifs de prévention accessibles aux centres de santé

3 ateliers sur des actions de santé publiques et Mon bilan prévention - +35 participants

L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé

1 formation à la régulation de conflits – 12 gestionnaires bénéficiaires

L'accompagnement à la prise en charge de publics vulnérables

1 visio sur la valorisation des actions conduites dans le cadre de l'accompagnement des publics vulnérable – 10 participants

2 journées d'échanges sur la prise en charge des publics vulnérables - + 40 participants

L'accompagnement des centres de santé à la transition environnementale

1 plénière participative sur les écogestes numériques – 47 participants

5 ateliers de mise en lumière des actions menées par les centres de santé en faveur de la transition écologique – 75 participants

1 webinaire - Comment soigner durablement ? – + 15 participants

* Et si on parlait ATIH / Fonds sociaux européens santé / Protocoles de coopération / Modèle économique des CDS / Expérimentation Equilibre / Créer un centre de santé / Les DAC

Table des matières

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024	2
Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional	2
➤ La promotion de l'exercice coordonné en centre de santé	2
➤ La sécurisation des nouveaux projets d'implantation de centres de santé sur la région	2
➤ L'appui à la politique volontariste de la Région de développement et soutien des centres de santé	2
➤ Le rayonnement des centres de santé auprès des acteurs régionaux	2
Transmettre des informations de qualité aux centres de santé de la Région	2
Accompagner à la création de centres de santé polyvalents sur le territoire régional et venir en appui aux centres nouvellement créés	3
3	
Favoriser le partage de bonnes pratiques entre centres de santé et leur montée en compétences au travers d'actions collectives	3
➤ Organisation et animation de temps d'échanges de pratiques.....	3
➤ Le soutien aux centres de santé pour développer leurs actions de prévention	3
➤ L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé	3
➤ L'accompagnement à la prise en charge de publics vulnérables	3
➤ L'accompagnement des centres de santé à la transition environnementale	3
Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024	1
I. Fonctionnement du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.....	1
1. Des instances décisionnelles	1
2. Des commissions de travail thématiques	1
3. Des intervenants réguliers.....	2
II. Appui du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes à la réflexion régionale.....	3
1. Participation aux instances de pilotage ou de concertation départementales ou régionales.....	3
A. L'animation du réseau des représentants du GRCS	3
B. Participation au comité techniques régional de l'accès aux soins	3
C. Représentation en espaces de concertation départementaux de l'accès aux soins.....	3
D. Conseils territoriaux de Santé.....	4
E. Commission spécialisée offre de soins de la CRSA	4
F. Les comités de pilotage ou groupes de travail.....	4
2. Partenariat avec l'Agence Régionale de Santé	4
A. Des rencontres régulières avec le service premier recours du siège	4
B. Des rencontres avec les délégations départementales d'ARS	5
3. Partenariat avec le Conseil Régional	5
4. Autres instances et travaux partenariaux	5
A. Partenariat avec l'Assurance Maladie – la DCGDR.....	5
B. FEMASAURA	6
C. Fédérations des centres de santé.....	6
D. Sollicitations diverses.....	6
5. Représentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes au sein de congrès.....	6
III. Appui individuel aux centres de santé existants et aux porteurs de projet de centres de santé.....	7
1. Appui individuel aux porteurs de projet de création de centres de santé	7
2. Appui à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale	8
3. Promotion du modèle des centres de santé à d'éventuels porteurs	9
4. Informations collectives et échanges de pratiques entre porteurs de projets	9
5. Elaboration d'un guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes	10
6. Collaboration renforcée avec les DD ARS concernant les projets de création de centres de santé	11
7. Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional	11
8. Appui aux centres de santé polyvalents nouvellement créés sur des sujets techniques	11
9. Appui aux centres de santé existants en difficulté	12
IV. Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives	13
1. L'organisation et l'animation de temps d'échanges de pratiques	13
2. L'accompagnement des centres de santé dentaires	15
3. Soutien aux centres de santé pour développer leurs actions en termes de prévention	15
4. L'accompagnement à l'amélioration de l'accueil au sein des centres de santé	16
5. L'accompagnement au recrutement de professionnels de santé en centres de santé	17

6.	L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé	17
7.	L'accompagnement des centres de santé dans la prise en charge de publics vulnérables.....	19
8.	L'accompagnement des centres de santé à la transition environnementale	20
V.	Informations délivrées aux centres de santé	22
1.	Animation du site internet	22
2.	Animation des pages Facebook et LinkedIn du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.....	22
-	22	
3.	Envoi régulier de lettres d'information pour les adhérents	22
4.	Révision des plaquettes de présentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et des centres de santé.....	23
5.	Réalisation d'une carte de vœux	24
VI.	Conclusion.....	26
	ANNEXE 1 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Espaces de concertation Départementaux	27
	ANNEXE 2 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Conseils Territoriaux de Santé.....	27
	ANNEXE 3 - Vison synthétique des journées de formation / échanges de pratiques réalisés de janvier 2024 à décembre 2024	
	29	

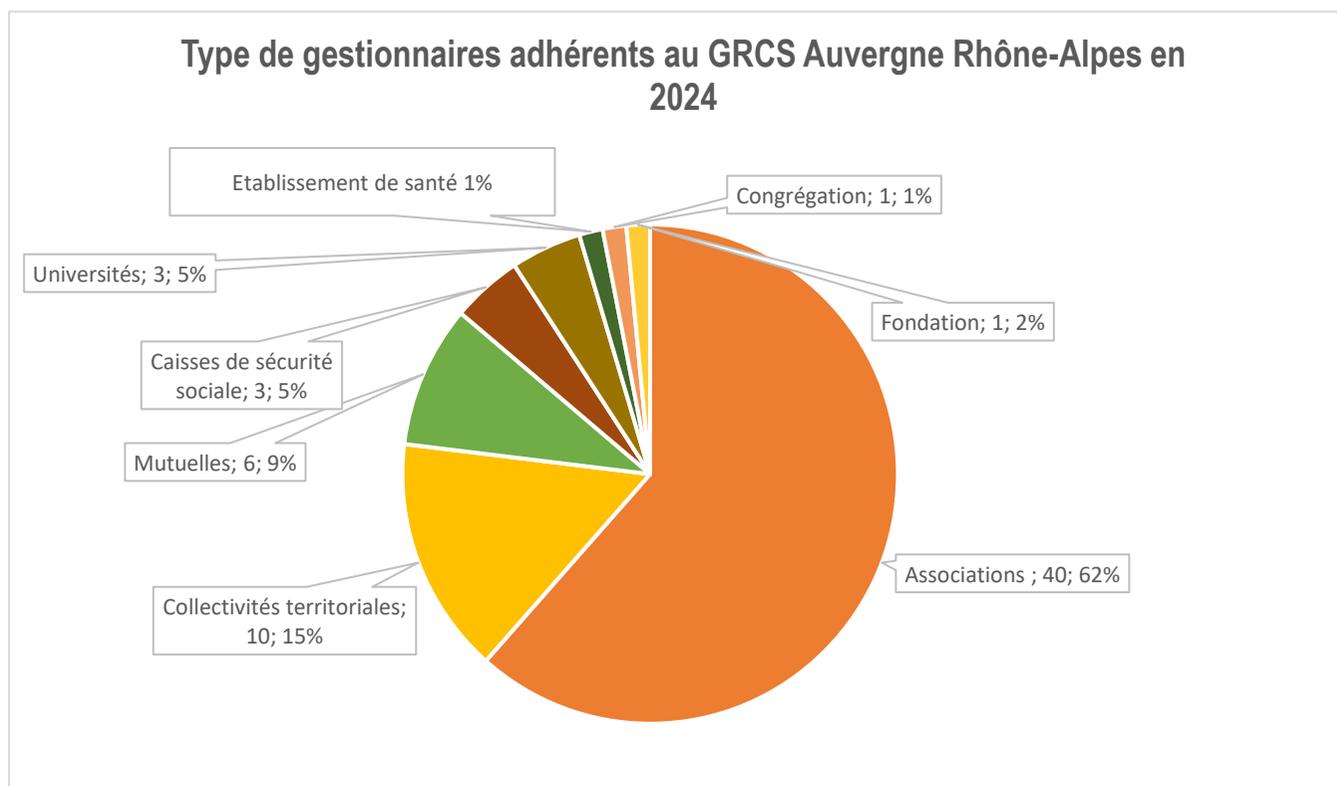
Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024

Association loi 1901, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes compte **68 adhérents** en 2024 contre **59 adhérents** en 2023, ce qui représente une augmentation de 15 %.

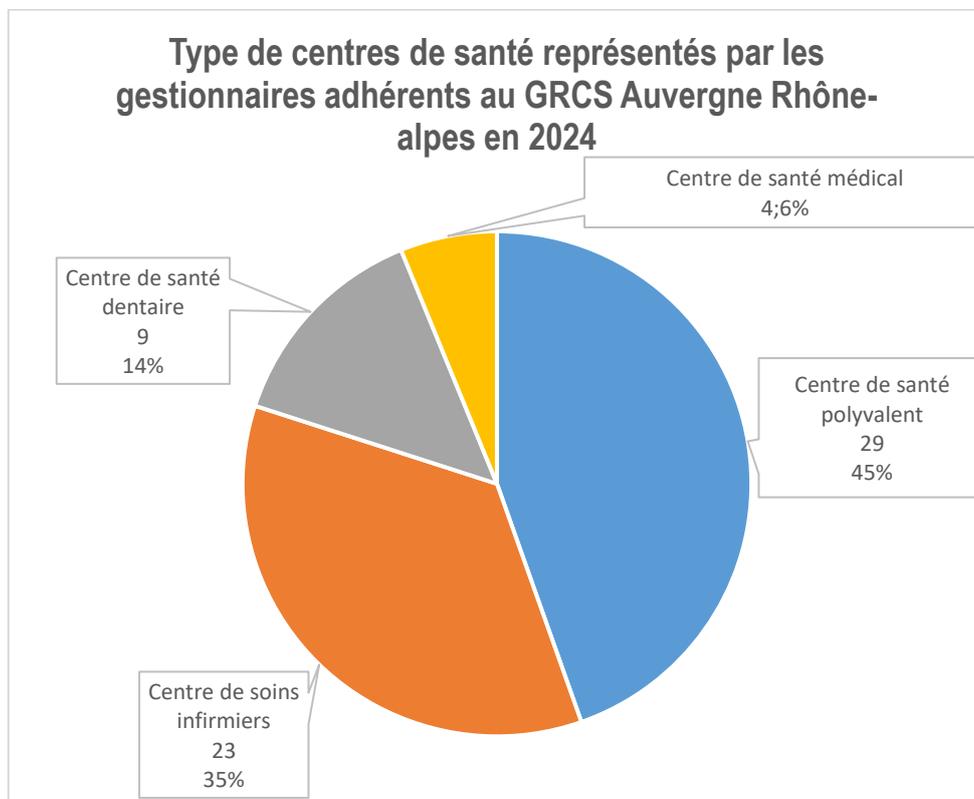
Les adhérents 2024 se répartissent de la manière suivante :

- 2 fédérations, 65 gestionnaires de centres de santé et 1 membre d'honneur (l'URIOPSS)
- **Soit 2/3 des centres de santé de l'économie sociale et solidaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes (plus de 140 centres de santé)**

Pour rappel, le **GRCS Auvergne Rhône-Alpes se porte représentatif des seuls centres de santé de la Région ancrés dans l'économie sociale et solidaire**. Il ne vise pas à intégrer les centres « non vertueux » dont le nombre est croissant. Les adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes sont représentatifs de la diversité des centres de santé de la Région en termes de statuts (associatifs, municipaux, mutualistes, ...), de taille, d'offre de soins, de départements représentés et d'implantation (rurale/ZUS/Centre-ville).



On constate un fort **accroissement de la part des collectivités locales** adhérentes au GRCS ces dernières années. En 2019, elles représentaient 4% des adhérents, contre 15% en 2024.



En termes d'activité, les centres représentés par les gestionnaires adhérents sont désormais **majoritairement médicaux et polyvalents**.

I. Fonctionnement du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes

Les activités du GRCS Auvergne Rhône-Alpes reposent sur l'implication de gestionnaires de centres de santé bénévoles ; en 2024 ce sont **14 administrateurs** qui ont participé activement à la vie associative du groupement.

1. Des instances décisionnelles

Afin de garantir la représentativité de l'ensemble des centres de santé, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes inscrit son travail et la définition de ses actions dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration et de son Bureau où siègent les gestionnaires bénévoles. Ces instances décisionnelles se réunissent régulièrement et sont garantes du dynamisme et de la bonne avancée des travaux du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2024, se sont tenus :

- **7 Conseils d'Administration** (de 3 à 4 heures) : 6 février, 9 avril, 16 mai, 04 juillet, 26 septembre, 05 novembre, 17 décembre
- **9 Bureaux** (de 2 heures) : 30 janvier, 26 mars, 7 mai, 19 juin, 25 juin, 29 août, 16 septembre, 29 octobre, 10 décembre
- **1 Assemblée générale ordinaire** : le 04 juin 2024 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du GRCS Auvergne Rhône avec la présentation des rapports moral, d'activité et financier, adoptés à l'unanimité. L'occasion de renouveler par tiers les membres du conseil d'administration : 5 places étaient à pourvoir et 4 ont été pourvues.

LE FONCTIONNEMENT DU GRCS AUVERGNE RHONE-ALPES EN 2024

14 administrateurs
7 membres du bureau collégial
7 conseils d'administration
9 bureaux
1 AGO
21 commissions de travail
30 bénévoles adhérents participent aux travaux des commissions
4 intervenants réguliers :
1 coordinatrice
2 chargés de mission
1 secrétaire

2. Des commissions de travail thématiques

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes organise ses travaux en s'appuyant sur des commissions de travail :

- **Structurelles** pour les missions relatives à la vie du GRCS, aux relations partenaires et à l'appui des centres de santé
- **Ad-hoc** pour les projets spécifiques ou sujets conjoncturels

En 2024, **une trentaine de bénévoles adhérents** ont contribué à enrichir les travaux de ces 18 commissions, pilotées par les intervenants du GRCS Auvergne Rhône-Alpes ; elles sont composées de membres du conseil d'administration et d'autres adhérents. Elles se réunissent plus ou moins régulièrement, par visioconférence, en fonction des besoins des travaux en cours. Elles sont également sollicitées par mail.

NOM DES COMMISSIONS	
Vie du GRCS	Projets du GRCS
Communication	Echanges de pratiques entre centres de santé
Suivi financier	Échanges entre centres dentaires
	Échanges entre centres de soins infirmiers
Appui aux centres de santé	Public vulnérable et démocratie en santé
Accompagnements à la création de centres de santé polyvalents	Management & Recrutement des professionnels de santé
Accompagnement aux centres en difficultés financières	Transition écologique
	Prévention
Relations partenaires – Représentation du GRCS	Modèle économique
Relations avec l'ARS	Nouveaux métiers
Relations avec le Conseil Régional	Numérique en santé
Accords CNAMTS – ACI	
Animation des débats régionaux : ECD, CTS, CPTS...	

3. Des intervenants réguliers

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes n'est pas une association employeur. Afin d'assurer l'animation de la vie du groupement et de veiller à répondre aux missions qui sont les siennes, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur différents intervenants, mobilisés dans le cadre de contrats de prestations. Au dernier semestre 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a fait le choix de contractualiser avec un nouveau prestataire pour ce qui est de la gestion administrative. Jusqu'alors une secrétaire s'occupait de la gestion courante ; pour autant au vu de l'accroissement de l'activité et du rayonnement de l'association, il est devenu impératif de renforcer les compétences dédiées à ce poste. Le nouveau prestataire a un profil d'assistante administrative et comptable et devrait mieux répondre aux besoins de l'association à ce poste. Son profil devrait par ailleurs permettre de venir en appui aux chargés de mission pour ce qui est d'assurer le relai de communication auprès des adhérents.

Anouk Burtschell, Coordinatrice

Pilotage stratégique et financier du GRCS
Relations partenaires institutionnels
Accompagnements individuels des centres de santé
Animation de travaux collectifs

Fanny Sorrentino, Chargée de mission

Pilotage opérationnel et administratif
Mise en place et pilotage des projets
Organisation des travaux
Communication interne et externe

Cyril Plasse, Chargé de mission

Accompagnements individuels des centres de santé
Accompagnements aux CPTS
Animation des travaux pour les centres de santé dentaires

Lisa Léonce, Assistante administrative et comptable

Gestion du courrier
Gestion des adhésions
Gestion des inscriptions aux actions collectives
Organisation logistique des événements
Communication auprès des adhérents

En 2024, la ventilation en jours de leurs interventions respectives s'est répartie comme suit :

- Anouk Burtschell – Coordinatrice du GRCS : 101 jours
- Fanny Sorrentino – Chargée de mission : 77 jours
- Cyril Plasse – Chargé de mission : 30 jours
- Céline Picamil & Lisa Léonce – Assistante administrative : 25 jours

II. Appui du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes à la réflexion régionale

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission première de défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional. Il promeut le modèle d'offre de soins ambulatoire sans but lucratif en cherchant à pérenniser un modèle économique viable. **A ce titre, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes se positionne auprès des acteurs régionaux comme l'interlocuteur régional représentatif de l'ensemble des centres de santé et fédérations de la région pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques de santé.** Il est force de proposition dans l'organisation régionale des soins de premier recours, en lien avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Il établit des partenariats avec toutes structures qui pourraient améliorer la visibilité des centres de santé dans la politique de santé régionale. Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes insiste sur la limitation de son champ d'intervention à **l'échelle régionale**. Il n'est pas compétent pour toutes les questions d'ordre national et notamment en ce qui concerne les négociations conduites avec l'État et la CNAMTS.

1. Participation aux instances de pilotage ou de concertation départementales ou régionales

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes participe aux travaux conduits par l'ARS que ce soit à l'échelle régionale ou départementale. Il s'appuie sur un réseau de 24 représentants volontaires pour représenter les centres de santé au sein des différentes instances locales ; ces gestionnaires bénévoles étant représentatifs de la diversité des centres de santé et des fédérations représentatives.

A. L'animation du réseau des représentants du GRCS

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes anime ce réseau des représentants par la diffusion et le relai d'informations recueillies ainsi que par la tenue de réunions ponctuelles. Il s'agit de les accompagner dans leur rôle de représentation et de définir ensemble les messages à porter. Les dynamiques territoriales diffèrent d'un département à un autre et les représentants du GRCS en département ne se connaissent pas forcément. C'est pourquoi, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a animé une **demi-journée d'échanges** le 15/03/2024 qui a rassemblé la moitié d'entre eux. Cela a permis de **revenir sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire** défendues par le GRCS et **d'identifier les modalités de travail** qui diffèrent entre départements. L'objectif de ce temps était de préparer une série de rencontres en délégations départementales pour y présenter le nouveau guide d'appui aux porteurs de projet publié par le GRCS. Il s'agissait de **partager collectivement les éléments de langage**.

B. Participation au comité techniques régional de l'accès aux soins

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes représente les centres de santé au sein du Comité Technique Régional de l'Accès aux soins afin de :

- Recueillir des informations,
- Échanger avec d'autres acteurs (Unions Régionales des Professionnels de Santé, FEMASAURA, Assurance maladie...),
- Positionner et promouvoir les centres de santé dans le paysage régional.

En 2024, la coordinatrice et la chargée de mission du GRCS-Auvergne-Rhône-Alpes ont participé aux **5 CTR de l'accès aux soins organisés par l'ARS**, 12 mars, 28 mai, 2 juillet, 17 septembre et 26 novembre 2024. À la suite de chaque réunion, un relevé d'information est envoyé aux membres actifs du GRCS-Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'aux représentants du GRCS dans les départements. Les principales informations concernant les centres de santé sont diffusées à l'ensemble des adhérents par le biais de la lettre d'information mensuelle. Les comptes-rendus sont ensuite accessibles sur l'espace adhérent du site internet.

C. Représentation en espaces de concertation départementaux de l'accès aux soins

Un représentant des centres de santé siège au sein de chaque espace de concertation départemental. La liste des représentants en ECD se trouve en Annexe 1 du présent document. Ces représentants participent aux différents ECD à titre bénévole. En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a contribué à **34 ECD** :

- 5 ECD pour le Rhône
- 4 ECD pour l'Isère

- 4 ECD pour le Puy-de-Dôme
- 4 ECD pour l'Ardèche
- 3 ECD pour la Haute Savoie
- 3 ECD pour la Drôme
- 3 ECD pour la Loire,
- 3 ECD pour la Haute-Loire
- 2 ECD pour le Cantal
- 2 ECD pour la Savoie
- 1 ECD pour l'Ain

Excusé pour près d'un tiers des ECD, le GRCS a rendu des avis argumentés pour chacun des projets de structures d'exercice coordonné examiné, soit au total :

- **24 avis sur des projets ou préprojets de CPTS** (vs 31 en 2022)
- **11 avis sur des projets de centres de santé** (vs 6 en 2022)
- **39 avis sur des projets ou préprojets de MSP** (vs 28 en 2022)
- **1 avis sur des projets d'ESP** (vs 5 en 2022)

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes continue de partager le constat d'un **accroissement de la charge de travail liée à la production d'avis à rendre**. Il importe de souligner que si tous les projets de CPTS et de MSP passent en ECD, ce n'est pas le cas de ceux des centres de santé, qui ne sont pas systématiquement présentés.

D. Conseils territoriaux de Santé

Les centres de santé sont représentés au sein des Conseils territoriaux de Santé animés par l'ARS ; en 2024 les représentants des centres de santé¹ ont participé aux conseils territoriaux de Santé de leur territoire.

E. Commission spécialisée offre de soins de la CRSA

En 2024, le GRCS est représenté au sein de la CSOS de la CRSA comme membre titulaire Le GRCS participe régulièrement aux réunions de la CSOS et sollicite la FEMASAURA, qui est membre suppléant en cas d'indisponibilité.

F. Les comités de pilotage ou groupes de travail

Le GRCS est par ailleurs régulièrement sollicité pour participer à des réunions ou groupes de travail animés par l'ARS que ce soit à l'échelle régionale ou départementale. En 2024, il a participé au **comité de concertation plénier du plan antichute régional Auvergne Rhône-Alpes** : le GRCS Auvergne Rhône-Alpes s'est engagé dans les travaux pilotés par l'ARS au sujet de du déploiement en région du plan antichute national. Un administrateur s'est rendu disponible aux réunions organisées par l'ARS les 25/01/2024, 23/05/2024 et 28/11/2024.

2. Partenariat avec l'Agence Régionale de Santé

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a pour objet de travailler avec l'ARS afin de préciser la politique régionale Auvergne-Rhône-Alpes envers les centres de santé, en appui au travail plus global réalisé au sein du CTR de l'Accès aux soins.

A. Des rencontres régulières avec le service premier recours du siège

En 2024, le GRCS a rencontré les interlocuteurs du service premier recours au siège à plusieurs reprises, les 03/05/2024, 25/06/2024 et 13/11/2024. Le GRCS s'est réjoui de ces échanges, qui permettent de :

- Positionner l'action du groupement et présenter les activités réalisées.
- Porter les remontées terrain des centres de santé
- Analyser les difficultés rencontrées par les centres de santé
- Revenir sur les objectifs des politiques déployées en région et apprécier les priorités de l'ARS
- Réfléchir aux dispositifs qui pourraient être déployés pour favoriser et ou faciliter l'action des centres de santé au niveau de la région

¹ Cf Annexe 2 – Liste des représentants des centres de santé en Conseils territoriaux de Santé

Par ailleurs, le GRCS a pu intervenir à la réunion de filière du 06/06/2024 en présence de l'ensemble des délégations départementales d'ARS pour présenter le guide d'appui aux porteurs de projets et le fonctionnement de représentation en département.

B. Des rencontres avec les délégations départementales d'ARS

En 2024, le GRCS a souhaité renforcer son partenariat avec les délégations départementales d'ARS. Pour ce faire, il a initié un cycle de rencontres présentielles avec les délégations départementales en présence des représentants territoriaux du GRCS et de la coordinatrice. Ces rencontres ont permis de repositionner le GRCS auprès de l'ensemble des délégations départementales et de proposer un nouveau mode de fonctionnement. Il s'agit d'avoir des réunions régulières avec les DD et les CPAM locales, sous un format tripartite afin de suivre conjointement les projets de création de centres de santé et les centres de santé pour lesquels les différents partenaires ont des interrogations. 14 rencontres ont eu lieu en 2024, auprès des délégations suivantes : Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Ardèche, Isère, Rhône.

3. Partenariat avec le Conseil Régional

Le Conseil Régional est un partenaire historique du GRCS Auvergne Rhône-Alpes qui inscrit son soutien dans le cadre de la lutte contre les déserts médicaux.

Des échanges réguliers dans le cadre du soutien aux centres de santé

En 2024, le partenariat avec le Conseil Régional s'est poursuivi autour des actions suivantes :

- Une rencontre avec la nouvelle directrice adjointe à la Santé, Madame Grange le 06/02/2024
- Des échanges téléphoniques réguliers sur des dossiers techniques de porteurs de projet
- L'analyse des dossiers de demande de subventions des porteurs de projets de création ou de développement de centres de santé polyvalents - 6 sollicitations sur l'année 2024

L'engagement au sein du GIP « Ma Région, Ma santé – Auvergne-Rhône-Alpes »

En 2024, le GRCS a poursuivi son engagement aux instances décisionnaires du GIP « Ma Région, Ma Santé – Auvergne-Rhône-Alpes » en mobilisant la présence d'un.e administrateur.trice :

- Assemblée Générale du GIP le 09/12/2024
- Conseil d'administration du GIP du 17/06/2024

Il a également participé aux premières rencontres du GIP le 17/10/2024.

Le GRCS participe également aux différentes instances techniques et de pilotage des projets. Plusieurs visio techniques ont ainsi eu lieu les 08/03/24, 09/04/24, 03/05/24, 20/09/24, 29/11/24. Le GRCS ayant travaillé entre temps sur les projets de santé des centres en création (Landos, Saugues, Coucouron).

4. Autres instances et travaux partenariaux

A. Partenariat avec l'Assurance Maladie – la DCGDR

En 2024 nous avons poursuivi la collaboration avec la DCGDR qui est intervenue à plusieurs reprises dans des événements organisés par le GRCS :

- Webinaire sur le remplissage de la plateforme ATIH du 08/01/2024
- Journée multithématique du 13/02/2024
- Présentation de l'avenant 5 lors de la journée annuelle du 04/06/2024

Par ailleurs, le GRCS a été convié à intervenir à une réunion avec l'ensemble des référents organisations coordonnées - ROC- de la Région le 31/05/2024 pour présenter le guide d'appui aux porteurs de création de centres de santé polyvalents. Enfin, le GRCS et la DCGDR ont tenu un point sur les besoins d'accompagnement des centres de santé par l'assurance-maladie et les disparités départementales observées le 29/10/2024.

B. FEMASAURA

L'année 2024 a été marquée par la reprise d'échanges plus réguliers avec les partenaires de la FEMASAURA&Co les 16/07/2024, 03/10/2024 et 13/11/2024. Une intervention par des interlocuteurs de la Femasaury lors de la journée multithématique de février 2025 du GRCS a été préparée sur les protocoles de coopération locaux afin de bénéficier du retour d'expériences.

C. Fédérations des centres de santé

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes entretient des liens réguliers avec les fédérations représentatives des centres de santé qui sont toutes représentés au sein de l'association par ses adhérents. Ce lien s'effectue par le biais des administrateurs. Le GRCS a participé à l'assemblée générale de la C3SI qui se tenait en Région AURA le 13/06/2024.

D. Sollicitations diverses

Le GRCS a par ailleurs donné suite à diverses sollicitations en cours d'années :

SOLLICITATIONS	ETAT
ICOPE Présentation de l'expérimentation et identification des CDS implantés sur le territoire d'expérimentation	22/01/2024
Echange LYREC – Lyon recherche clinique Présentation de l'activité	08/02/2024
Equilibres Présentation de l'expérimentation	10/04/2024
FACS AURA Présentation de l'activité et préparation d'une intervention pour les adhérents du GRCS	07/06/2024
Co'Santé Présentation de l'activité	03/09/2024
ARS/GCS SARA/CPAM : Les Ambassadeurs 2024 Mon Espace Santé	09/12/2024

5. Représentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes au sein de congrès

Congrès national des centres de santé les 10 et 11 octobre 2024

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a participé au 63ème congrès national des centres de santé autour du thème « *les centres de santé en (ré)volution permanente* ». L'occasion de disposer des retours d'expérience d'autres régions, recevoir des informations sur les travaux en cours au niveau national, échanger avec d'autres gestionnaires de centres de santé et témoigner des activités du GRCS et des centres de santé en Région. En effet, le GRCS est intervenu en 2024 pour présenter deux actions phares de sa programmation :

- « Des actions en intelligence collective pour rompre l'isolement des encadrants » pour valoriser les actions conduites en termes d'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé
- « Cap sur des centres de santé en transition » pour valoriser l'accompagnement innovant qu'assure le GRCS auprès des centres de santé pour sensibiliser à la transition environnementale

Intervention à la réunion de rentrée des étudiants de DES de médecine générale de Lyon

Le 12/12/2024, le GRCS est intervenu auprès de 80 étudiants de DES de médecine générale à Lyon pour présenter l'exercice salariat en centre de santé. Cette intervention s'est faite à double voix par l'une des chargées de mission du GRCS et un médecin généraliste exerçant au sein d'un centre de santé de Bron.

III. Appui individuel aux centres de santé existants et aux porteurs de projet de centres de santé

L'appui aux porteurs de projets de création de centres de santé prend différentes formes en fonction de la demande formulée et de l'état de maturité des projets. En 2024, le nombre de projets accompagnés continu de croître. 30 projets ont été accompagnés en 2024 contre 18 en 2021, soit une hausse de 66 %.

L'appui porte sur différents volets :

- **Information sur le fonctionnement d'un centre de santé** : avantages du modèle, difficultés, enjeux, réglementation, financement (accords CNAMTS, actes, ...), projet de santé, tiers payant,
- **Information sur les dispositifs régionaux et nationaux d'aides à la création d'un centre de santé** grâce à une communication ciblée aux porteurs de projet :
 - o Information sur l'aide au recrutement de médecins généralistes de l'ARS
 - o Information sur les évolutions réglementaires sur les centres de santé
- **Information sur les modalités de création d'un centre de santé et appui en termes de méthodologie de projet** : étapes de création, mise en réseau, appui à la rédaction du projet de santé, à la conception du modèle financier, appui aux réflexions sur la gouvernance, ...
- **Appui à la recherche de financements**
 - o Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'appel à projet ARS
 - o Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'aide financière du Conseil Régional
- **Lien avec les délégations territoriales de l'ARS.**

Ces informations peuvent être dispensées dans le cadre d'entretiens individuels, de notes rédigées, mais également de réunions collectives.

APPUI INDIVIDUEL AUX CENTRES DE SANTE EN 2024	
31 projets de création de centres de santé accompagnés	6 passages à la polyvalence 8 aboutissements de projets avec ouverture de centres de santé en 2024 13 ouvertures de centres de santé prévue en 2025 dont 8 imminentes
13 premiers contacts	
10 appuis techniques de centres de santé récemment créés contre 5 en 2023	
6 appuis spécifiques sur les financements du Conseil Régional contre 4 en 2023	
7 expertises sur dossiers transmis par les délégations départementales d'ARS	
3 échanges de pratiques	
1 webinaire à destination des collectivités locales – 53 participants	
1 guide d'appui aux porteurs de projet	

1. Appui individuel aux porteurs de projet de création de centres de santé

L'appui aux porteurs de projet se poursuit avec le maintien d'intervenants extérieurs dédiés à l'accompagnement des porteurs de projet. Cet appui individuel peut prendre différentes formes d'échanges : visioconférences, échanges téléphoniques, rencontres physiques. Il permet de répondre à des questions techniques, de partager des documents supports, de faire des lectures annotées des projets de santé ou donner des avis sur le budget prévisionnel. Il a lieu de la phase de réflexion du projet jusqu'à la phase de pré-ouverture du centre de santé. Une fois l'ouverture réalisée, le GRCS poursuit un accompagnement technique (cf infra). En 2024, on recense **31 projets de création de centres de santé accompagnés** par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes. Les tendances identifiées dès 2022 persistent, à savoir :

- La poursuite de projets de centres de santé communautaires / participatifs avec 3 projets en cours de création accompagnés en 2024
- L'intérêt croissant des collectivités locales envers les centres de santé, avec une diversification du type de collectivités concernées : communes, départements et région.

Liste des projets accompagnés en 2024 :

8 ouvertures de centres de santé polyvalents accompagnés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024 :

- Centre de santé de La roche sur Foron (74)
- Centre de santé de l'hôpital Saint Joseph Saint Luc (69)
- Centre de santé départemental de l'Isère (38)
- Centre de santé de Chaudes-Aigues Saint Urcize – GIP- (15)
- Centre de Saint Marcel d'Ardèche – GIP- (07)
- Centre municipal de santé de Clermont-Ferrand (63)
- Centre de santé de Saint Jean en royans (26) -cf infra passage à la polyvalence
- Centre de santé PSMS Curnier (26) -cf infra passage à la polyvalence

13 ouvertures de centres de santé polyvalents attendues pour 2025 dont les projets ont été accompagnés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024 :

- Centre de santé de Viry (74)
- Centre de santé de la Comue (69)
- Centre de santé de Moulins (03)
- Centre de santé communautaire à Chambéry-Biollay porté par Rond-Point Santé (73)
- Centre de santé de Coucouron – GIP – (07)
- Centres de santé de Landos – GIP- (43)
- Centres de santé de Saugues – GIP- (43)
- Centre de santé Université Savoie Mont Blanc (74)
- Centre de santé « universitaire » de l'ENS Lyon 7e (69)
- Centre de santé du Diois (26)
- Centre de santé pédiatrique de l'AGECSA (38)
- Centre de santé du Syndicat intercommunal rural des Côteaux (38) -cf infra passage à la polyvalence
- Centre de santé de Costaros (43) -cf infra passage à la polyvalence

10 accompagnements de projets en 2024 sans visibilité sur une éventuelle date d'ouverture du centre de santé en date de rédaction du présent document – février 2025 :

- Centre de santé communautaire association le Peuplier à Pont de Claix (38) :
- Centre de santé de l'union de quartier de saint Bruno (38) :
- Centre de santé d'Annemasse porté par l'UMFMB (74) :
- Centre de santé de Lyon 7^{ème} (69)
- Centre de santé de St Jean Villeurbanne (69)
- Centre de santé municipal de La tour du Pin (38) :
- Centre de santé du Planning familial de Grenoble (38) :
- Centre de santé de Valgorge (07)
- Centre de santé SEMAD 24/24 (42) -cf infra passage à la polyvalence
- Projet d'antenne ADMR Annonay (07) -cf infra passage à la polyvalence

2. Appui à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale

Contrairement aux dernières années, l'année 2024 a compté une recrudescence de projets de centres de santé monothématiques souhaitant évoluer vers la polyvalence. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a accompagné **6 centres de santé à intégrer une activité médicale** contre 1 centre accompagné en 2023 :

- Centre de santé de Saint Jean en royans (26)
- Centre de santé PSMS Curnier (26)
- Centre de santé du Syndicat intercommunal rural des Côteaux (38)
- Centre de santé de Costaros (43)
- Centre de santé SEMAD 24/24 (42)
- Projet d'antenne ADMR Annonay (07)

3. Promotion du modèle des centres de santé à d'éventuels porteurs

Echanges individuels en visio ou présentiel pour appréhender le modèle des centres de santé

13 premiers contacts ont été pris auprès du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2024 :

6 collectivités locales :

- Commune de Saint Laurent de Mure (38)
- Commune de Saint Georges de Mons (63)
- Commune de Donzère (26)
- Commune de Tarare (69)
- Pays de Gex (01)
- Commune de Porte lès Valence (26)

1 CPTS :

- CPTS de l'Est Lyonnais (69)

6 professionnels de santé :

- Infirmière de Saint Baudille et Pipet (38)
- Pharmacien de Tenay (01)
- Psychiatre à Aubenas (07)
- Psychiatre en Ardèche (07)
- Pharmacien axe Lyon Valence (69)
- Assistante-dentaire à Vizille (38)

Organisation d'un webinaire - Vers un centre de santé dans ma collectivité ? – 18/10/2024

Le GRCS a organisé le 18/10/2024 un webinaire de présentation du modèle des centres de santé à destination d'une **trentaine de collectivités locales**. L'objectif était de mutualiser une présentation du modèle auprès de collectivités qui s'interrogent aujourd'hui sur l'accès aux soins de leur territoire et aux pistes envisageables pour renforcer l'offre de soins existante.

4. Informations collectives et échanges de pratiques entre porteurs de projets

En 2024, trois temps d'échanges collectifs ont été proposés aux porteurs de projets de création de centres de santé polyvalents.

Visio d'échange entre porteurs de projet – 29 mars 2024

Ce temps d'échange a eu vocation à présenter et partager aux porteurs de projet accompagnés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes le guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent publié en début d'année 2024. Il a également permis d'identifier en séance les besoins d'accompagnement du moment des porteurs de projet en vue de la journée de la journée du 14 mai suivant.

Journée d'échanges pour les porteurs de projets – 14 mai 2024

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé le 14/05/2024 une journée d'échanges entre porteurs de projet de création de centres de santé qui a rassemblé plus de 20 participants

Plusieurs centres de santé témoins créés ces dernières années ont partagé leurs retours d'expériences en séance :

- Centre municipal de santé de Savigny
- Centre municipal de santé de Riorges
- Service de santé étudiants de l'ENS Lyon
- Centre de santé Le Jardin, Bron

Après un temps introductif en matinée sur le projet de santé et ses enjeux animé par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes, les

participants ont travaillé en atelier avec les centres témoins autour des thématiques suivantes :

- Comment aménager un centre de santé pour une qualité de vie au travail et d'accueil de la patientèle ?
- Comment développer ses partenariats territoriaux ?
- Comment articuler le recrutement des professionnels de santé au montage du projet ?
- Comment fédérer l'équipe projet autour de valeurs communes ?

L'après-midi a été consacré au pilotage de l'activité d'un centre de santé et aux indicateurs d'activité à mettre en place. Un temps plus spécifique a été proposé aux collectivités locales porteuses de projets de santé autour des contraintes spécifiques liées au statut de collectivité en tant que gestionnaire et employeur, que celles-ci soient d'ordre politique ou d'ordre RH.

Temps d'échange à destination des collectivités locales porteuses de centres de santé – 08/11/2024

Ce temps d'échange a eu lieu en visioconférence et a réuni un nombre limité de participants. Plusieurs centres témoins nouvellement créés ont enrichi les échanges, à savoir : la Commune de Savigny, la communauté de commune Porte de Dromardèche et la commune de la Roche Sur Foron. On était abordée les questions suivantes :

- Quel portage de projet par une communauté de commune ?
- Comment concilier timing politique et timing administratif des financeurs ?
- Quelles modalités, conditions d'obtention et suivi de la subvention région AuRA ?
- L'équilibre financier du centre de santé est-il forcément dépendant d'une subvention d'équilibre en cas de portage par une collectivité ?
- Démarrage du projet et écriture du projet de santé, comment s'y prendre ?
- Quels contrats médecins et salaires en centres de santé ?

5. Elaboration d'un guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a publié un guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes. Ce guide a pour objectif de recenser au sein d'un unique document les informations relatives à la création d'un centre de santé. Il a vocation à être un outil opérationnel pour les porteurs de projets qui vise à :

- Rappeler les enjeux de chaque étape de la création d'un centre de santé
- Identifier les différentes questions à se poser lors de la création d'un centre de santé polyvalent
- Partager les écueils à éviter et bonnes pratiques à privilégier à chaque étape de la création à partir des retours d'expérience des gestionnaires de centres de santé adhérents
- Orienter vers les ressources documentaires ou humaines existantes ; différents outils et supports sont déjà disponibles pour venir en appui aux porteurs de projet. Il s'agit de s'appuyer sur ce corpus existant
- Lister les questions les plus fréquemment posées par les porteurs de projet lors des accompagnements ou lors des ateliers d'échanges organisés entre porteurs de projet par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

Par ailleurs, à l'occasion de sa sortie, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé une tournée de rencontres avec les délégations départementales d'ARS pour rencontrer les personnes chargées du suivi des dossiers des centres de santé. Plusieurs départements ont été ciblés prioritairement : la Savoie, Haute-Savoie, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône. Il est prévu de poursuivre ces rencontres sur les autres départements en 2025. Ces rencontres ont permis :

- La promotion du modèle des centres de santé de l'économie sociale et solidaire.
- La promotion du guide d'appui aux porteurs de projet.
- Le renforcement des liens avec les représentants départementaux.
- La mise en place d'habitudes de travail communes

Par ailleurs, deux réunions poursuivant les mêmes objectifs ont été réalisées au niveau régional :

- 31/05/2024 auprès de l'Assurance-maladie avec l'ensemble des responsables d'organismes coordonnés – ROC
- 06/06/2024 à l'ARS auprès de l'ensemble des délégués départementaux d'ARS

6. Collaboration renforcée avec les DD ARS concernant les projets de création de centres de santé

Dans le cadre de ses missions, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes échange régulièrement avec des délégations départementales d'ARS. Sous la forme de réunions en visioconférence (2 à 4 points réguliers dans l'année), par téléphone ou via des échanges e-mails, ces moments de discussions avec les délégations départementales permettent une mise en commun d'informations sur les projets de création de centre de santé ou de CPTS en cours. Cette collaboration étroite permet un meilleur suivi des projets en cours. C'est aussi l'occasion de partager des documents ou outils (plaquette CPTS...) développés et utilisés par le GRCS dans ses accompagnements pour que les délégations départementales puissent les diffuser aux porteurs de projet.

En 2024, le GRCS a été sollicité à 7 reprises de la part des délégations départementales d'ARS pour rendre des avis argumentés sur des projets de création de centres de santé réceptionnés.

- Projet de création d'un centre de santé Stane à Lyon (69)
- Projet de Vision moderne de la santé (74)
- Projet d'un centre de santé oro-facial Drôme (26)
- Projet d'un centre de santé de Sainte Florine (43)
- Projet d'un centre de santé à Ugine (73)
- Projet du centre de santé de Medeor Le Bourget du Lac (73)
- Centre de santé de la Presqu'île Grenoble (38)

7. Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a été sollicité par le Conseil Régional pour la relecture des projets de demande d'aides de financement de **6 centres de santé** :

- Centre de santé Croizat – Vénissieux (69)
- Centre de santé MEDEOR à Aix-les-Bains (73)
- Centre de santé La Roche sur Foron (74)
- Centre de santé de Privas Kersanté (26)
- Centre de santé de Chambéry-Biollay (73)
- Centre de santé AGECSA pédiatrique du quartier Villeneuve (38)

8. Appui aux centres de santé polyvalents nouvellement créés sur des sujets techniques

10 centres de santé médicaux ou polyvalents nouvellement créés ont sollicité le GRCS en 2024 sur des questions techniques (5 en 2023) :

- Centre de santé de la COMUE (69)
- Centre de santé St Paul 3 châteaux (26)
- Centre de santé de Montluçon (03)
- Centre de santé de Vichy (03)
- Centre de santé de Chambon sur Lignon (43)
- Centre de santé de Morestel du département de l'Isère (38)
- Centre de santé de Riorges (42)
- Centre de santé de l'ASM Omnisports à Clermont-Ferrand (63)
- Centre de santé de La roche sur Foron (74)
- Centre de santé municipal de Savigny (69)

Concernant les centres de santé nouvellement créés, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes participe aux inaugurations lorsqu'il est invité ce qui a été le cas en 2024 pour :

- Solident (38) le 12/01/2024
- La Roche sur Foron (74) le 31/01/2024
- La Fondation Dispensaire Générale de Lyon Gerland (69) le 26/11/2024

9. Appui aux centres de santé existants en difficulté

En 2024, aucun centre de santé n'a fait appel au GRCS Auvergne Rhône-Alpes pour un accompagnement en lien avec d'éventuelles difficultés financières. Pour autant, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes est largement alerté sur les difficultés rencontrées dans le contexte actuel par les centres de santé, notamment les centres de soins infirmiers.

IV. Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes vient en appui aux centres de santé existants par des d'actions collectives - journées d'informations, échanges de pratiques, formations/actions thématiques. Le programme d'actions annuel du GRCS Auvergne Rhône-Alpes est coconstruit chaque année avec les adhérents et prend en compte les échanges et priorités exprimées par l'Agence Régionale de Santé et la Région. En 2024, le programme d'actions proposé a été le suivant.

APPUI AUX CENTRES DE SANTE AU TRAVERS D'ACTION COLLECTIVES

Ce sont **26 dates** de temps d'échanges ou de formation qui ont été organisées en 2024 rassemblant au total plus de **557 participants**.

Tableau synthétique des journées de formation, échanges de pratiques réalisés sur la période en [ANNEXE 3](#).

1. L'organisation et l'animation de temps d'échanges de pratiques

L'animation du réseau des centres de santé passe par l'organisation de temps d'échanges de pratiques réguliers et de journée de travail ouvertes, prioritairement, aux adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes organise ces temps d'information et d'échanges à destination des gestionnaires de centres de santé de la région et des fédérations afin de leur présenter les outils et dispositifs dont ils peuvent se saisir pour améliorer ou faciliter leurs activités. Ces temps s'articulent autour de retours d'expériences, témoignages ou interventions d'experts, sur des thématiques choisies. Il s'agit de permettre aux centres d'avoir une visibilité sur leurs différentes pratiques et modes de fonctionnement. Ils ont également vocation à permettre aux centres de partager leurs questionnements et leurs difficultés ; chaque centre pouvant exprimer ses interrogations. Construit sur un format dynamique et participatif, ils se tiennent en présentiel ou en visioconférence.

Journée multithématique du 13 février 2024

Une journée multithématique a été organisé le 13/02/2024 rassemblant près de cinquante participants. Cette journée alternant des temps en plénière et des temps en sous-groupes avait pour objectif :

- Permettre de prendre de la hauteur sur des sujets d'actualité
- Favoriser les rencontres et échanges

En matinée, l'assurance maladie a présenté un panorama chiffré des centres de santé de la région avec les moyennes régionales sur le nombre d'équivalent temps plein de professionnels de santé par exemple. Le directeur délégué de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, Yann Lequet a ensuite présenté les principaux axes du schéma régional de santé de la région.

Un atelier participatif proposé par la nouvelle commission en charge de la transition écologique au GRCS et animé par Julie Orgelet, accompagnatrice des organisations et des humain.e.s pour la transition a ensuite eu lieu autour de la thématique : **Quand les écoGESTES numériques sont au service de votre bien-être au travail ?**

L'après-midi a été ponctué d'ateliers d'échanges de pratiques en petits groupes, animés soit par les prestataires du GRCS et/ou des administrateurs :

- Atelier 1 // Remplissage de l'ATIH : échanges entre adhérents sur les questions opérationnelles
- Atelier 2 // Gestion de CSI, quels sont nos indicateurs quotidiens ? Échanges entre adhérents et partage d'outils
- Atelier 3 // La qualité de service en centre de santé (à domicile et au centre) : comment s'assurer de son partage et appropriation par nos équipes ?
- Atelier 4 // Organisation du travail en centre de santé : partageons ensemble des bonnes pratiques
- Atelier 5 // Échanges entre centres de santé dentaire – Les rendez-vous manqués : quelles marges de manœuvre pour les réduire ?

Des webinaires réguliers pour favoriser les échanges sur des thématiques spécifiques

Le format webinaire a été privilégié sur l'exercice 2024 ; il permet aux gestionnaires de l'ensemble de la Région d'échanger sur un format court sur des thématiques particulières. Dix webinaires ont été organisés par le GRCS en 2024 qui a sollicité de nombreux partenaires pour pouvoir les animer. Chaque webinaire a nécessité en amont du temps de préparation et

d'échange avec les intervenants identifiés. Au total ce sont 264 participants qui ont pu bénéficier de ces temps d'information et d'échanges.

- Webinaire - Et si on parlait ATIH ? - animé par l'assurance-maladie
- Webinaire - Les fonds sociaux européens concernant la santé - animé par la Direction des Fonds Européens de la Région
- Webinaire - Public vulnérable et ATIH - animé par un adhérent du GRCS
- Webinaire – Protocoles de coopération – animé par l'Agence régionale de santé
- Webinaire – Créer un centre de santé – animé par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes
- Webinaire – Restitution de l'étude sur le modèle économique des centres de santé commandité par le RNOGS – animé par le RNOGCS
- Webinaire – Expérimentation Equilibre – animé par l'association Equilibre
- Webinaire – Le GRCS en 30 min – animé par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes
- Webinaire - Comment soigner durablement ? – animé par the shifters
- Webinaire - Un centre de santé dans ma collectivité ? – animé par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes et des collectivités locales porteuses de centres de santé
- Webinaire - Les DAC sur votre territoire – animé par la FACS AURA

Journée annuelle du 04 juin 2024

La journée annuelle du GRCS s'est tenue le 04/06/2024 avec plus de 70 participant.e.s. Pour la 3ème année consécutive Laurent Eveillard du RNOGCS est intervenu pour dresser un panorama clair et argumenté du modèle financier des centres de santé. Guillaume Mathonat de la DCGDR Assurance Maladie a présenté les changements de l'avenant 5 de l'accord national des centres de santé.

Différents ateliers thématiques ont été organisés ; Pour la plupart, il 'agissait de retours d'expériences de centres de santé adhérents :

- Atelier 1 - Expérimentation article 51 - Le Paiement en équipe de professionnels de santé (Peps), retour d'expérience de Village de Santé
- Atelier 2 : Expérimentation article 51 - Structures d'exercice coordonné participatives (SECPA), retour d'expérience du centre Santé Commune
- Atelier 3 : Actions de prévention dans un accueil d'un centre de santé : le rôle de deux emplois en service civique - retour d'expérience du centre Agecsa
- Atelier 4 : Vers la mise en place de pairs salariés comme relai santé – retour d'expérience du service de Santé Etudiant ENS
- Atelier 5 : Echanges entre centres dentaires : gestion de l'acceptation des devis par les patients (suivi, outils, modalités)
- Atelier 6 : L'accueil de stagiaires en médecine : organisation du travail, suivi et rôle du MSU dans le centre
- Atelier 7 : Méthodologie pour une réponse à appel à projet- échanges entre centres de santé
- Atelier 8 : Echange entre centres de santé sur la gestion du tiers payant

Par ailleurs, un temps de mise en lumière des actions menées par des centres de santé adhérents, en faveur de la transition écologique a été organisé. Qu'ils en soient aux prémices ou déjà bien avancés, l'idée principale était de partager leurs expériences pour inspirer et créer le débat autour d'initiatives concrètes :

- Actions à mettre en place lors des grosses chaleurs estivales
- L'éco-prescription en centre de santé
- La mise en place d'un budget vert au sein du centre de santé de Bourg-en-Bresse
- Comment initier une démarche de transition et embarquer son équipe ?

Ces ateliers ont bénéficié de nombreux retours positifs.

Un échange réservé aux services de santé universitaires de la Région

Le 06/12/2024 le GRCS a organisé un échange en visioconférence entre les services de santé universitaires qui gèrent sur la Région des centres de santé. Habitues à échanger dans le cadre d'instances gérées par les universités, ces centres de santé n'ont pas de cadre spécifique pour échanger sur leur activité de centres de santé. Cet échange a permis de revenir sur les spécificités de l'activité centre de santé et notamment sur les financements et l'accord national des

centres de santé. Les participants ont exprimé le souhait de pouvoir conduire à nouveau un échange similaire au printemps 2025.

2. L'accompagnement des centres de santé dentaires

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi le développement d'actions spécifiques pour les centres de santé avec une activité dentaire adhérents au groupement. Ces centres s'inscrivent dans le respect des valeurs de l'économie sociale et solidaire et nécessitent un accompagnement spécifique de par la particularité de leur exercice. L'ensemble des actions décrites ci-dessous sont issues d'une programmation proposée par la commission dentaire du GRCS.

Atelier dentaire de la journée annuelle du GRCS – 4 juin 2024

Au cours de cette journée, un atelier était dédié aux centres de santé à activité dentaire. Il s'agissait d'échanger sur la gestion de l'acceptation des devis par les patients (suivi, outils, modalités). Les participants ont ainsi pu réfléchir aux facteurs et leviers pouvant influencer l'acceptation des devis mais aussi au processus de suivi de ces derniers depuis leur édition jusqu'à leur acceptation.

Demi-journée d'échange de pratiques – 28 juin 2024

La thématique de cette demi-journée concernait la gestion des RDV manqués en centres de santé dentaires ainsi que celle du taux d'achat des prothèses. Après avoir discuté des conséquences néfastes des rendez-vous manqués sur la gestion et le chiffre d'affaires des centres, les participants ont échangé sur les moyens et mesures à mettre en place pour réduire au maximum ce phénomène. Concernant l'achat des prothèses, il a été notamment question des modalités de choix des laboratoires et de celles de la négociation tarifaire avec ces laboratoires (intégration ou pas des dentistes...).

L'accompagnement à la mise en place de la loi Khattabi et relai d'informations

Plusieurs points téléphoniques et échange e-mails avec le Dr Strat (Responsable bucco-dentaire ARA AuRA) ont permis de relayer les informations à nos adhérents sur l'application de la loi renforçant le contrôle des CDS dentaires.

Nouveau zonage Chirurgien-dentiste et relai d'information

A l'automne 2024, le GRCS a relayé le nouveau zonage chirurgiens-dentistes entré en vigueur au 1er novembre 2024 à ses adhérents.

Une journée de formation avec Vision Dentaire (Dr Glachant) – 15/11/2024

Une quinzaine de participants ont bénéficié le 15/11/2024 d'une journée de formation animée par le cabinet de conseil Vision Dentaire autour de l'élaboration d'un outil de contrôle de facturation des actes dentaires en centre de santé. Il s'agissait de partager des éléments concrets pour constituer une base de travail solide pour l'élaboration d'un tel outil.

Dans un souci permanent de contrôle qualité et de respect des obligations conventionnelles avec l'Assurance Maladie, les gestionnaires présents ont ainsi pu identifier les actes et pratiques à suivre dans leurs centres. Des éléments indispensables pour faire respecter, en leur sein, les règles de facturation des actes dentaires, la bonne collecte et tenue des justificatifs associés à certains de ces actes et pour identifier les éventuelles anomalies répétitives.

A l'issue de la journée, les participants ont exprimé la volonté de mettre en place, dans leurs structures, un suivi d'activité plus précis et ciblé. La commission dentaire a proposé de poursuivre ce travail collectif de construction d'un outil de contrôle de facturation par les gestionnaires des centres de santé lors d'une prochaine journée programmée en 2025.

3. Soutien aux centres de santé pour développer leurs actions en termes de prévention

Une veille active et un relai d'informations sur la conduite d'actions de santé publique

En 2024, l'action du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en matière d'accompagnement des centres de santé pour développer des actions de prévention a reposée sur une veille active et un relai d'informations. Une veille active a été opérée sur les dispositifs de prévention accessibles aux centres de santé afin de les relayer via la lettre d'information. A titre d'exemple ont pu être relayés les articles suivants :

- CRAtb : accompagner le bon usage des antibiotiques !
- Bilan prévention : où en sommes-nous du déploiement en Région ?
- Zoom prévention et promotion de la santé : clôture de la campagne FIR, les nouveautés IREPS , l' appel à projets de l'INCa
- Précisions sur la mise en œuvre de Mon bilan prévention
- En bref : l'appel de la FNCS pour les centres de santé, les fiches pour accompagner les patientes enceintes, les ateliers distanciels de l'IREPS
- En bref : annuaire de l'accessibilité des cabinets, accompagnement à l'évaluation de l'IREPS, formation Réppop Lyrra
- En bref : mon bilan prévention, ressources du plan antichute ARS Auvergne Rhône-Alpes, expérimentation la certification des décès par les infirmiers
- La prévention par les étudiants pour les étudiants : découvrez le travail pair
- 9ème édition du mois sans tabac !
- Santé mentale : quelques dispositifs à votre disposition

Organisation d'un atelier d'échanges prospectifs autour de Mon bilan prévention – 15/10/2024

Un temps d'échange a été organisé en visio le 15/10/2024 pour échanger sur le déploiement dans les centres de santé de Mon Bilan Prévention. L'objectif était que les centres de santé puissent réfléchir à la manière de mettre en place le dispositif auprès de leur patientèle. Plus d'une quinzaine de gestionnaires ont pu y participer.

Organisation de deux ateliers pour valoriser des actions concrètes portées en centres de santé – 04/06/2024

A l'occasion de la journée annuelle du GRCS, deux ateliers ont été proposés aux adhérents sur des actions de prévention conduites en centre de santé :

- Actions de prévention dans un accueil d'un centre de santé : le rôle de deux emplois en service civique - retour d'expérience du centre Agecsa
- Vers la mise en place de pairs salariés comme relai santé – retour d'expérience du service de Santé Etudiant ENS

Une vingtaine de participants a pu participer à ces ateliers.

Engagement dans le comité de concertation plénier du plan anti-chute

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi son engagement au sein au comité de concertation plénier du plan anti-chute piloté par la Direction de l'autonomie de l'ARS. Le GRCS a relayé la lettre d'information ad-hoc réalisée par l'ARS à l'ensemble de ses adhérents, spécifiquement aux centres de soins infirmiers.

4. L'accompagnement à l'amélioration de l'accueil au sein des centres de santé

L'accueil des usagers en centre de santé est une question centrale qui impacte les modalités d'organisation du centre, la qualité de la relation établie avec les professionnels et celle du travail en équipe, l'orientation des patients pour l'accès aux soins. Dans un contexte de démographie médicale de plus en plus tendue, de gestion croissante de soins non-programmés, les tensions auxquelles doivent faire face les secrétariats, notamment les incivilités de patients, augmentent. Le besoin d'échanges entre pairs est important.

Organisation d'une session de formation-action

C'est pourquoi en 2024, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a proposé une nouvelle session de la formation-action réalisée les 12/09/2024, 03 et 04/10/2024 et 28/11/2024 et qui a bénéficié à une quinzaine de participants. Cette action a pour objectifs de permettre aux professionnels de l'accueil d'échanger et de partager leurs expériences sur des thématiques qui relèvent de leur métier et d'acquérir de nouvelles pratiques dans le cadre d'une formation. Elle se déroule en 4 jours :

- Une journée d'échange de pratiques qui a pour but de réaliser un état des lieux des différents modes de fonctionnement à l'accueil et aux secrétariats des centres de santé, d'identifier les difficultés rencontrées, d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place sur des champs d'intervention variés (accueil patient, Tiers payant, Prise de rendez-vous, Orientation des patients, Relai d'informations en interne sur les actions développées, Explication de la facturation ...).
- Deux journées de formation sur la posture d'accueillant en centre de santé (dont écoute, gestion des conflits, gestion du stress)
- Une journée à distance de ces trois premières journées qui permet de revenir sur les changements de pratiques intervenus à la suite de ces journées, d'identifier les bonnes pratiques mises en œuvre et de creuser des sujets pour lesquels il reste des difficultés.

Promotion du « guide des bonnes pratiques à l'accueil et au secrétariat d'un centre de santé »

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a continué de diffuser et promouvoir le guide conçu et réalisé en 2021 qui reprend les bonnes pratiques à développer concernant l'accueil des centres de santé pour les gestionnaires de centres et pour les personnels d'accueil.

Lancement d'un groupe de travail pour la mise à jour du guide des bonnes pratiques du tiers payant

Un groupe de travail ad-hoc a été mis en place en 2024 pour mettre à jour le guide de bonnes pratiques du tiers-payant. Ce groupe se réunit à raison d'une fois toutes les trois semaines pour reprendre linéairement l'intégralité du guide. Il est composé de gestionnaires volontaires et compétents en matière de gestion du tiers payant. Il est piloté par un chargé de mission du GRCS.

Réflexion autour des nouveaux métiers liés à l'accueil et à la qualité de prise en charge du patient

En 2024, le GRCS a partagé avec ses adhérents sur l'apport et les changements organisationnels qu'impactent l'intégration de nouveaux métiers en lien avec l'accueil des patients, au sein des équipes. Il en va ainsi des médiateurs en santé et des assistants médicaux. Ces échanges ont notamment eu lieu lors des journées organisées par la commission « démocratie sanitaire et prise en charge des publics vulnérable », voir infra. Par ailleurs, pour des raisons budgétaires, un temps dédié à l'intégration des assistants médicaux a été reporté à 2025 et fera l'objet d'un atelier en présentiel lors de la journée multithématique du 18/02/2025.

5. L'accompagnement au recrutement de professionnels de santé en centres de santé

En 2024, l'appui au recrutement de professionnels de santé en centres de santé du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a essentiellement porté sur la promotion du modèle auprès des futurs professionnels en exercice et sur l'appropriation du dispositif de maîtrise de stage par les centres de santé polyvalents.

Le GRCS est intervenu le 06/12/2024 à la journée de rentrée des étudiants de 3ème année du DES de médecine générale de Lyon pour présenter le modèle des centres de santé et l'exercice salariat des médecins généralistes.

Par ailleurs, le GRCS a animé un groupe d'échange sur la maîtrise de stage universitaire et a pu échanger avec l'ARS au sujet des difficultés rencontrées par les gestionnaires de centres.

6. L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé

Le management est une thématique au cœur des préoccupations des centres de santé en raison à la fois de la structuration atypique des centres et de la complexité managériale de recruter et encadrer des équipes pluriprofessionnelles et pluridisciplinaires. Ces dernières années, les centres souffrent de leur équilibre économique fragile, de difficultés de recrutement (de professionnels de santé et administratifs), et d'une hausse des turn-over fragilisant constamment les équipes et qui peut être facteur de tensions. Les gestionnaires des centres de santé, ainsi que les managers sont en première ligne et souvent isolés face à ce contexte incertain. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes mobilise depuis plusieurs années une commission pour penser des actions managériales dont les objectifs sont de :

- Partager entre pairs sur les difficultés managériales
- Interroger la pratique et la posture de manager
- Partager des outils d'intelligence collective pour favoriser la coopération au sein des équipes
- Réfléchir collectivement à des problématiques rencontrées individuellement

En 2024, le GRCS a déployé deux principales actions qui ont favorisé les échanges entre pairs dans un cadre sécurisé et la création de communautés de pratiques qui se poursuivent hors temps collectif, de façon informelle.

Cycle de codéveloppement pour les directeurs de centres de santé

Début 2024, le GRCS a terminé le cycle de codéveloppement pour les directeurs de structures gérant un ou plusieurs centres de santé initié en 2023. Ce cycle a permis à 6 directeurs ou responsables de centres d'échanger entre pairs dans un cadre de confiance et d'écoute, constructif et apprenant avec une animatrice formée à cette méthodologie. Pour les participants il s'est agi de :

- Partager des pratiques professionnelles entre pairs dans un cadre sécurisé
- Partager sur leurs missions
- Réfléchir collectivement à des problématiques rencontrées individuellement
- Comprendre les enjeux, les difficultés des autres professionnels

Les retours des participants ont été particulièrement positifs, les directeurs de centres de santé se retrouvant très seuls dans leur exercice et ayant peu de lieux d'échanges et de partage entre pairs. Les participants ont souligné l'importance que le GRCS puisse poursuivre la conduite de cette action.

Un nouveau cycle été programmé à l'automne 2024 mais a dû être reporté pour raisons budgétaires. Cette action sera donc priorisée sur 2025 étant donné les attentes fortes exprimées par les adhérents d'échanger entre pairs sur des problématiques de direction et d'encadrement. Le format de ce nouveau cycle sera revisité pour répondre au mieux aux contraintes calendaires des gestionnaires.

Organisation d'une formation à la communication relationnelle et gestion de conflits

Le contexte professionnel actuel décrit par certains gestionnaires fait part :

- D'incivilités et de tensions répétées avec la patientèle qui exprime des attentes et exigences en termes de délais de prise en charge qui ne correspondent pas toujours à la disponibilité de l'équipe professionnelle
- D'importantes difficultés de recrutement ayant des répercussions sur les effectifs des équipes, de turn-over régulier, de changement d'attentes et d'implications de la part de certains professionnels.

Devant cette mouvance et ces instabilités, les professionnels sont tenus de sans cesse s'adapter. Il importe de réussir à créer des relations de confiance au sein des équipes et d'écoute mutuelle, de respect et de solidarité. Les tensions nécessitent d'être accueillies et résolues avec des outils adaptés pour en faire quelque chose de constructif.

C'est pour répondre à ce besoin, que le GRCS a organisé une action de formation de deux jours les 03 et 04/04/2024 autour de la gestion de conflits et de la communication relationnelle qui a bénéficié à une douzaine de managers de centres de santé adhérents. L'objectif était d'arriver identifier les mécanismes présents lors des conflits et d'apprendre à mobiliser des outils relationnels pour les réguler. Des cas pratiques apportés par les participants, que ce soit sur des conflits d'équipe que de tensions avec la patientèle, ont servi de support à ces journées. En effet, la dynamique formative n'est possible qu'avec la "matière" amenée par les participants., prêts à se dévoiler et à partager leurs ressentis et difficultés. C'est l'une des forces du GRCS pointé par les adhérents, à savoir, la capacité – tout en mélangeant des centres de santé différents par leur taille, leur activité et leurs réalités managériales – à créer un espace propice aux échanges et à la prise de recul sur les pratiques professionnelles.

Argumentaire du besoin d'une formation PACTE en région AURA

Enfin, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a continué de porter le besoin de déployer une formation PACTE-CDS en Auvergne Rhône-Alpes. Ce point a fait l'objet d'échanges avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes ; une formation devrait être déployée en 2025. Deux formatrices relais ont été identifiées sur la Région et sont entrés en lien avec l'EHESP.

7. L'accompagnement des centres de santé dans la prise en charge de publics vulnérables

Au sein de leur patientèle, les centres de santé ont une part importante de personnes en situation de vulnérabilité, supérieure à celle des professionnels libéraux exerçant de manière isolée. Tous sont engagés dans la prise en charge des publics vulnérables et conduisent des actions envers les publics en situation de vulnérabilité, de façon plus ou moins construite et poussée, motivés par la volonté de rendre accessible la santé pour tous. Depuis l'avenant 4 à l'accord national, la question de la valorisation de ces actions interroge les centres de santé tout comme celle des moyens d'intervention :

- Comment identifier des publics vulnérables sans stigmatiser ?
- Comment aller au plus près de ces publics parfois éloignés du soin avec des ressources limitées ?
- Quels accompagnements mettre en place ?
- Comment développer l'Aller vers ?

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a donc mobilisé la commission ad-hoc pour organiser des temps d'échange de pratiques et de montée en compétences sur ce sujet.

Organisation d'un temps d'échanges en visio sur la valorisation sur l'ATIH des actions conduites dans le cadre de l'accompagnement des publics vulnérable le 19/02/2024

10 gestionnaires de centres de santé ont pu échanger le 19/02/2024 et bénéficier du retour d'expérience de l'UMFMB sur la valorisation au sein de la plateforme ATIH des actions conduites pour favoriser la prise en charge des publics vulnérables. L'occasion de revenir sur les indicateurs à mettre en place et suivre et les pièces justificatives à transmettre.

Organisation de 2 journées d'échanges sur la prise en charge des publics vulnérables

Nous entendons beaucoup parler des aller-vers : mais savons-nous vraiment à quoi fait-on référence ? Comment réussir à financer ces temps qui ne sont pas des temps de soins ? Quelles pratiques et savoir-faire parmi les centres de santé ? La commission « démocratie sanitaire et publics vulnérables » a organisé deux journées dédiées aux aller-vers en 2024 qui ont bénéficié à une quarantaine de participants. La première journée devait permettre de comprendre et d'acquiescer ce que sont les aller-vers, à quoi ça sert, pourquoi en mettre en place, comment le faire. La seconde journée avait pour but d'apporter un accompagnement pratique et d'échanger sur les expériences d'aller vers mises en place dans l'année.

L'Aller vers de A à Z - Journée d'échanges du 29/01/2024

Plus d'une vingtaine de gestionnaires ont échangé le 29/01/2024 lors d'une journée consacrée aux aller-vers animée par Gwenaëlle Ferré, co-coordinatrice du centre de santé planétaire et communautaire le Jardin à Bron. Le concept d'aller-vers a été exploré en matinée au travers de retours d'expériences et la mobilisation d'outils d'intelligence collective et de temps de travail et d'échanges en sous-groupes. L'après-midi a été consacré aux interventions de :

- Magali Coquelin, chargée de la mission de la démocratie sanitaire à l'ARS sur de l'appel à projet en cours portant sur le développement de la démocratie sanitaire dans la région Auvergne Rhône-Alpes.
- Magali Tournier de la direction de la stratégie et des parcours de l'ARS sur la présentation du PRAPS et des missions précarité.

Les aller-vers en pratique dans vos centres ! – Journée d'échanges du 19/11/2024

Plus d'une vingtaine de gestionnaires ont participé à la seconde journée consacrée à la prise en charge des publics vulnérables, animée par Gwenaëlle Ferré, co-présidente du GRCS et co-coordinatrice du centre de santé Le jardin, à Bron le 19/11/2024.

Cette journée a été l'occasion d'échanger sur :

- Les différentes possibilités de financements d'actions d'aller vers
- La nécessité pour les centres de santé d'être présents et actifs dans les CPTS
- Les possibilités de recours aux interprètes de Chorum

Des accompagnements entre pairs ont eu lieu pour accompagner les personnes présentes à initier une nouvelle action d'aller-vers. Enfin, 3 centres de santé témoins ont partagé leurs expériences :

- Solident (38) a partagé un exemple de travail avec des partenaires du territoire grenoblois
- Val'Santé (26) a retracé une action en faveur de la santé des femmes, initiée sur le marché à proximité de son centre de santé
- L'AGECSA (38) est revenu sur le travail d'aller-vers conduit au sein des accueils de ses centres qui s'appuie sur des outils ludo-pédagogiques. Elle a également présenté de manière concrète le quotidien professionnel de l'une de ses médiatrices en santé.

Veille, partage d'outils et de ressources auprès des adhérents

Le GRCS relaie auprès de ses adhérents les différents outils et ressources identifiés pour faciliter la prise en charge de publics vulnérables, notamment les services gratuits, accessibles pour tous, tels que SantéBD. Ils les partagent via sa lettre d'information.

8. L'accompagnement des centres de santé à la transition environnementale

La transition environnementale est un sujet transversal jusqu'à présent peu porté au sein des centres de santé et considéré comme non prioritaire au vu des urgences et enjeux quotidiens. Pour autant, le Shift Project montre que le secteur de la santé a un impact dans la dégradation du climat et de la biodiversité. Les centres de santé ont ainsi un rôle à jouer dans la maîtrise de leur impact sur l'environnement et l'on constate une mobilisation croissante de l'ensemble des acteurs du paysage sanitaire sur ce sujet. Fort de ces constats et sur demande de ses adhérents, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a mis en place fin 2023 une commission ad-hoc pour sensibiliser les centres de santé à la transition environnementale dont les objectifs sont de :

- Partager autour des limites planétaires et de l'impact du secteur de la santé
- Interroger les centres sur ce qu'est la transition écologique
- Identifier avec les centres de santé leurs marges de manœuvres
- Partager des bonnes pratiques existantes à expérimenter et développer

Veille active le sujet de la transition et de la responsabilité sociétale des entreprises en lien avec la santé

La commission a réalisé une veille active sur le sujet et a participé à plusieurs colloques organisés dans la région Auvergne Rhône-Alpes :

- Journée environnement : décarbonons l'activité des ESMS de l'URIOPSS du 23/05/2024
- Journée régionale FEHAP RSE/transition écologique du 06/06/2024
- Webinaire de l'ANAP sur les soins écoresponsables du 13/06/2024

Un échange en visio avec Pierre Rostan, coordinateur régional transition écologique et énergétique de l'ARS AURA a eu lieu au printemps 2024.

Alimentation d'une nouvelle rubrique « en transition » dans la lettre d'info du GRCS

En début d'année 2024, la commission a décidé de créer une nouvelle rubrique « transition » de la lettre d'information mensuelle du GRCS qui recense les outils et ressources sur la transition écologique à disposition des centres de santé et partage des bonnes pratiques. Le moyen de transmettre également les informations glanées lors des séminaires auxquels ont participé les membres de la commission. 8 articles ont donc pu être partagés :

- Centres de santé en transition : l'intervention de Julie Delmas et planification écologique du système de santé
- Centre de santé en transition : 6 gestes éco-responsables faciles à adopter dans son quotidien !
- En transition : webconférence ANAP et des ressources à disposition pour vous !
- En transition : les initiatives des adhérents du GRCS mises en avant lors de la journée annuelle
- Comment soigner durablement ? Webinaire du 8 octobre avec le Shift Project
- Financer sa transition écologique avec l'ANAP
- Transition : Que puis-je faire en tant que professionnel du monde de la santé ?
- En transition : Soins écoresponsables, de nouveaux mémos pour favoriser l'adoption de bonnes pratiques

Par ailleurs, 3 temps de prise de recul et de réflexion sur ce sujet ont été organisés en 2024 et ont rassemblé des gestionnaires de centres de santé de la région représentatifs de toute la diversité des centres, notamment en termes

d'appréciation et de maturité du sujet. Ils ont permis d'acculturer les centres de santé à la question de la transition environnementale ; ces derniers ont :

- Partagé un corpus commun
- Pris conscience sur leur positionnement, leurs forces et leur vulnérabilité
- Identifié des pistes d'actions concrètes à déployer

Organisation d'une plénière participative sur les écogestes numériques

Un premier temps collectif consacré à la transition écologique a été organisé le 13/02/2024. L'objectif de cette séquence était de partager les constats de l'impact du numérique sur le climat – des chiffres qui ont fait réagir et qui été méconnus- et de basculer dans le concret et le faisable pour les gestionnaires de centres. En petits groupes et grâce à la mobilisation d'un jeu de carte, les adhérents ont échangé sur les éco gestes à dans leur environnement professionnel.

Au-delà du partage des constats de l'impact environnemental du numérique, ce temps a permis :

- D'initier un relevé des besoins et attentes en termes d'accompagnement en lien avec la transition au travers d'une thématique professionnelle et opérationnelle transversale aux différents types de centres
- De basculer dans le concret et le faisable pour chacun.e.

Ateliers de mise en lumière des actions menées par les centres de santé, en faveur de la transition écologique

Un temps de mise en lumière des actions menées par les centres de santé, en faveur de la transition écologique a été organisé à l'occasion de la journée annuelle du GRCS qui a rassemblé 75 participants.

L'idée était de donner la parole à des centres qui se sont engagés dans une démarche : qu'ils en soient aux prémices ou déjà bien avancés afin d'inspirer et de créer le débat autour d'initiatives concrètes. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- Actions à mettre en place lors des grosses chaleurs estivales
- L'éco-prescription telle que pratiqué aujourd'hui par le centre de santé Le Jardin
- La mise en place d'un budget vert au sein du centre de santé de Bourg-en-Bresse
- Comment initier une démarche de transition et embarquer son équipe ?

Ces ateliers ont bénéficié de retours positifs ; les centres n'en sont pas tous au même niveau d'avancement dans la mise en place de démarches de transition structurées. Le besoin d'avoir un langage et des outils communs pour avancer est tangible.

Webinaire - Comment soigner durablement ? – animé par the Shifters

The Shifters est une association loi 1901 qui apporte un soutien bénévole au centre de réflexion *The Shift Project* qui œuvre à la décarbonation de l'économie. L'association est intervenue le 08/10/2024 auprès d'une quinzaine de gestionnaires autour de la question Comment soigner durablement demain ?

3 pistes d'actions concrètes ont été partagées, portées notamment par le collège de la médecine générale :

- Sensibiliser en salle d'attente : Mettre en évidence des messages simples dans la salle d'attente : sensibiliser les patients dès leur entrée dans le cabinet permet de déclencher un questionnement personnel et de favoriser l'échange en consultation.
- Limiter la surprescription
- Limiter l'impact environnemental des médicaments prescrits

V. Informations délivrées aux centres de santé

En tant qu'animateur du réseau des centres de santé de la région, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes rencontre un enjeu majeur en matière de communication pour :

- Transmettre des informations de qualité à l'ensemble de ses adhérents ;
- Relayer des informations transmises par l'agence régionale de santé ou l'assurance-maladie à tous les centres de santé et porteurs de projets de la région ;
- Faire connaître les centres de santé auprès des acteurs du monde de la santé.

Cela implique un important travail de veille d'informations et de relai d'informations. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes communique régulièrement auprès des centres de santé de la région afin de renforcer leur connaissance des dispositifs régionaux ainsi que leur visibilité. Pour se faire, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes mobilise différents outils de communication.

INFORMATIONS DELIVREES AUX CENTRES DE SANTE

1 site internet
172 accès adhérents au site
11 861 visites du site internet
1 page Facebook : 197 abonnés – 17 posts
1 page LinkedIn : 347 abonnés – 22 posts
5 plaquettes de communication
13 lettres d'information envoyées avec + de 563 destinataires

1. Animation du site internet

Le site internet du GRCS Auvergne Rhône-Alpes centralise l'ensemble des informations diffusées par le groupement ; il est mis à jour très régulièrement. Il apporte des informations concrètes et opérationnelles aux centres de santé ou à toutes personnes intéressées par ce modèle de structures de soins. Le parti pris de renvoyer les lecteurs directement à la source de l'information donnée est maintenu, ce qui explique l'utilisation de nombreux liens hypertextes pour des renvois vers des documents *ad-hoc* ou les sites internet des partenaires. Un module du site internet est réservé à ses adhérents (accessible avec identifiant et mot de passe) sur lequel sont partagés l'ensemble des comptes-rendus de réunions auxquelles participe le GRCS Auvergne Rhône-Alpes ou qu'il organise.

Période	Nombre de visiteurs	Nombre de pages vues uniques	Nombre de téléchargements uniques
2024	11 861	16 524	1 170

2. Animation des pages Facebook et LinkedIn du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes

Pour consolider le rayonnement du groupement, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes continue d'alimenter ses pages Facebook et LinkedIn afin d'y relayer les informations concernant les centres de santé ou ses adhérents. Concernant LinkedIn, **310** abonnés suivent les actualités de la page et 188 abonnés pour la page Facebook (avec 40 post mis en ligne en 2023 contre 34 en 2022).

3. Envoi régulier de lettres d'information pour les adhérents

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes rédige et diffuse une lettre d'information mensuelle qui est envoyée :

- Aux adhérents (mailing liste de plus de **320 personnes**),
- Aux partenaires du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes (mailing liste de plus de **42 personnes**),
- Aux personnes indépendantes inscrites directement sur le site internet (mailing liste de plus de **201 personnes**).

En 2024 ce sont 13 lettres d'informations électroniques qui ont été envoyées. Ce sont la chargée de mission du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et la commission « communication » qui sont en charge de la rédaction de ces lettres qui permettent de relayer toutes les actualités qui concernent les centres de santé, les appels à projets en cours, des articles sur les bonnes pratiques mises en place dans les centres, des témoignages de centres... La rédaction de ces lettres implique un **travail conséquent de veille documentaire et juridique**. Le taux d'ouverture de la lettre d'information du GRCS reste stable et fluctue entre 30 à 40% chaque mois.

- [Lettre d'info de janvier 2024](#)
- [Lettre d'info de février 2024](#)

- [Lettre d'info de mars 2024](#)
- [Lettre d'info d'avril 2024](#)
- [Lettre d'info de mai 2024](#)
- [Lettre d'info de juin 2024](#)
- [Lettre d'info de juillet 2024](#)
- [Lettre d'info d'août 2024](#)
- [Lettre d'info de septembre 2024](#)
- [Lettre d'info d'octobre 2024](#)
- [Lettre d'info de novembre 2024](#)
- [Lettre d'info de décembre 2024](#)

4. Révision des plaquettes de présentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et des centres de santé

En 2024, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a mis à jour ses plaquettes de communication pour présenter le modèle des centres de santé. De nouvelles plaquettes ont été diffusées à l'ensemble du réseau partenaires et des adhérents.

Exercer en centre de santé c'est...

- Être acteur de l'**accessibilité** de la santé pour tous
- S'impliquer dans un **projet de santé** correspondant aux besoins des patients
- Proposer aux patients une **prise en charge coordonnée** en lien avec les acteurs de leur santé
- **Concilier sa vie professionnelle et vie personnelle**, grâce à l'exercice en salariat
- Bénéficier du **régime général** de sécurité sociale
- Accéder à la **formation professionnelle et au DPC**
- Accéder à un **plateau technique partagé**

- Pratiquer son métier en s'appuyant sur une **équipe administrative** (tâches administratives allégées)
- Être **maître de stage** pour transmettre et encadrer les futurs professionnels
- Echanger au sein d'une **équipe pluridisciplinaire** composée de professionnels médicaux (médecine générale et spécialisée, radiologie, soins dentaires) et paramédicaux (soins infirmiers, kinésithérapie, orthophonie, etc.)
- Travailler avec des **« nouveaux métiers »** tels que les assistants médicaux, les infirmières en pratique avancée, les médiateurs en santé,...
- Pouvoir participer à la **permanence des soins ambulatoires**

Les objectifs du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

Il regroupe depuis 2010, des fédérations et des gestionnaires de centres de santé polyvalents, médicaux, infirmiers et dentaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

SES OBJECTIFS SONT :

- Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional
- Proposer un appui et soutien aux porteurs de projets de création de centres de santé polyvalents
- Animer le réseau régional des centres de santé de l'économie sociale et solidaire

Des acteurs de premier recours qui participent au maillage territorial

- Engagés dans les communautés professionnelles territoriales de santé - CPTS
- Soucieux de répondre aux besoins de santé des populations de leur territoire d'implantation
- Reconnus et valorisés par l'Assurance Maladie au travers d'un accord conventionnel

Les centres de santé en 7 points clés

Le diagramme illustre les 7 points clés des centres de santé, organisés autour de 'STRUCTURES D'EXERCICES COORDONNÉS DE 1^{er} RECOURS' :

1. **Prise en charge** pluriprofessionnelle de qualité
2. **Équipe** de professionnels salariés
3. **Approche globale** (soins, prévention, éducation pour la santé)
4. **Implantation** réfléchie et diversifiée (territoire rural, semi-rural, urbain,...)
5. **Gestion** désintéressée à but non lucratif
6. **Tiers payant** et facturation secteur 1
7. **Projet de santé** partagé en équipe

Les 208 centres de santé de l'économie sociale et solidaire en région Auvergne Rhône-Alpes

La carte illustre la répartition géographique des 208 centres de santé de l'économie sociale et solidaire en région Auvergne Rhône-Alpes. Les centres sont classés par type :

- Centres de santé infirmiers (CSI)
- Centres de santé dentaires (CSD)
- Centres de santé polyvalents (CSP)
- Centres de santé médicaux (CSM)

LE GRCS AUVERGNE RHÔNE-ALPES REGROUPE, DEPUIS 2010, DES FÉDÉRATIONS ET GESTIONNAIRES DE CENTRES DE SANTÉ.

CONSTITUÉ EN ASSOCIATION LOI 1901 DEPUIS JUIN 2012, IL INTERVIENT AU NIVEAU RÉGIONAL EN COMPLÉMENTARITÉ DES FÉDÉRATIONS NATIONALES.

Les objectifs du GRCS AURA

Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional

- ✓ Etre l'interlocuteur privilégié de l'ARS, des collectivités locales et autres partenaires régionaux pour organiser l'offre de soins régionale de premier recours
- ✓ Consolider un modèle viable et durable d'offre de soins ambulatoires sans but lucratif
- ✓ Faire connaître les centres de santé auprès des étudiants et des jeunes professionnels de santé
- ✓ Communiquer sur les pratiques innovantes des centres de santé

Proposer un appui et soutien aux porteurs de projets de création de centres de santé polyvalents

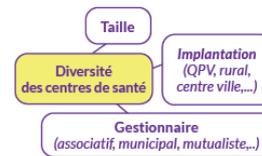
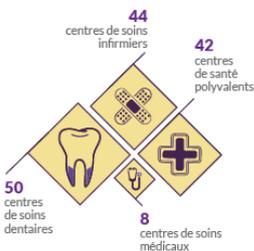
- ✓ Animer le réseau régional des centres de santé de l'économie sociale et solidaire
- ✓ Offrir aux gestionnaires de centre de santé et leur fédérations des espaces pour partager leurs retours d'expériences, s'épauler entre pairs, mutualiser les bonnes pratiques

“ J'aime l'engagement collectif du GRCS ; le fait de partager sur des problématiques et des sujets d'actualité ”
Valérie, gestionnaire de CDS

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en chiffres

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes rassemble plus de la moitié des 208 centres de santé appartenant à l'économie sociale et solidaire.

Répartition par activité des 144 centres de santé représentés par les gestionnaires adhérents au GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2023



Ces 144 centres représentent :



Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en actions

Représenter les centres de santé dans le cadre de travaux régionaux

- ✓ Participation aux instances territoriales animées par l'ARS (espaces de concertation départementaux, conseils territoriaux de santé, CRSA...)
- ✓ Consolidation de partenariats avec les acteurs régionaux
- ✓ Contribution dans des groupes de travail, des comités de pilotage et des événements régionaux concernant les centres de santé
- ✓ Interventions lors de congrès auprès des jeunes professionnels de santé

Accompagner les porteurs de projets de centres de santé

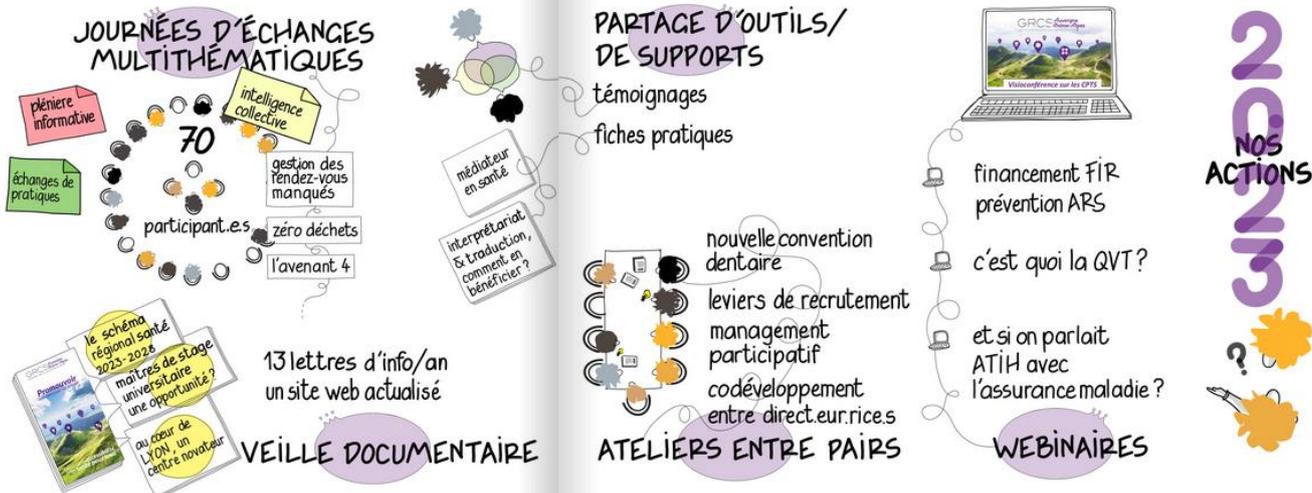
- ✓ Accompagnement individuel des porteurs de projets de création de centres de santé ou de passage à la polyvalence
- ✓ Accompagnement individuel aux centres de santé existants ayant un projet de restructuration ou rencontrant des difficultés
- ✓ Organisation d'échanges de pratiques entre porteurs

Organiser des échanges de pratiques et formations entre centres de santé

- ✓ Temps d'échanges en distanciel et présentiel sur les problématiques rencontrées par les centres : accords CNAMTS, délégations de tâches, systèmes d'information, actions de santé publique, tiers payant...
- ✓ Journées de travail entre professionnels de centres de santé en fonction de problématiques rencontrées : accueil et secrétariat, recrutement, management...
- ✓ Cycles de co-développement entre directeurs de centres de santé

Informers les centres de santé sur l'actualité régionale

- ✓ Webinaires sur des sujets d'actualité
- ✓ Une lettre d'information mensuelle sur les financements, les outils, les appels à projet existants...
- ✓ Un site internet, une page Facebook et une page LinkedIn
- ✓ Des supports d'information type guide ou fiches pratiques sur des sujets variés (accès à l'interprétariat, accès à une CPTS, construire son centre de santé, l'exercice dentaire en centre de santé...)



5. Réalisation d'une carte de vœux

Comme chaque année, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une carte de vœux pour ses partenaires et adhérents en début d'année 2024 ; l'occasion d'initier sa campagne d'adhésion annuelle.

"Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien."

Abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs



Toute l'équipe du GRCS Auvergne Rhône-Alpes vous souhaite une très belle année

VI. Conclusion

Fort de son positionnement singulier et structurant au sein du paysage sanitaire régional, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi en 2024 :

- Son engagement pour représenter activement les centres de santé au sein des instances régionales et territoriales de l'organisation de l'offre de soins et participer aux différents groupes de travail de l'ARS et des autres partenaires régionaux.
- Son action d'appui aux porteurs de projets de création de centre de santé et d'appui aux centres de santé existants monothématiques évoluant vers la polyvalence rendue possible par les politiques de soutien développées par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional.

Le développement de démarches collectives demeure un axe prioritaire de l'action du GRCS Auvergne Rhône-Alpes pour lesquelles il reçoit chaque année des retours très positifs. Outre l'organisation de temps d'échanges construits sur un format dynamique et collaboratif ayant vocation à renforcer les connaissances et pratiques des centres de santé, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes propose les actions suivantes :

- L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé
- L'accompagnement des centres de santé dentaires
- L'accompagnement des centres de santé dans la prise en charge de publics vulnérables
- L'accompagnement aux démarches de transition écologique

Les ateliers proposés lors des journées d'échanges sont fonction des demandes de ses adhérents, de l'actualité régionale en matière de politique de santé ainsi que des priorités identifiées avec les partenaires.

En 2024, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a également poursuivi :

- Ses travaux de conception de différents guides et supports pédagogiques, structurant dans les missions d'accompagnement du GRCS et permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques partagées par les centres.
- Son action de veille informative et de relai d'informations auprès des centres de santé de la région et de ses adhérents qui est particulièrement saluée par ses derniers.

ANNEXE 1 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Espaces de concertation Départementaux

Statut	Nom	Structure d'appartenance
Haute Loire Titulaire	Noëlle MENUT	Centre de Soins Intercommunal Costaros
LOIRE Titulaire	Laëtitia LARUE	Centre de Santé Intercommunal de l'Ondaine
LOIRE Suppléant	Pauline GENTIAL	CANNSM Carmi Sud CS Gestionnaire Centres de Santé Filiéris (CNAMTS)
ISERE Titulaire	Fatima DAFTRI	Centre de santé infirmier ACSSM de MOIRANS (Fédération C3SI ARA)
ISERE Suppléant	Philippe PICHON	AGECSA (FNCS)
RHONE Titulaire	Chloé DENIAU	Centre Médicale et Dentaire de Lyon MGEN - (Fédération FNMF)
RHONE Suppléant	Francoise MATRAT	Fondation dispensaire Lyon Centre de santé Sévigné
SAVOIE	Lionel SALOMON	Mutualite Française des Savoie
HAUTE SAVOIE	Anne DEVILLE	Directrice des Centres de Santé de l'UMFMB
DROME titulaire	Valérie BILLON	OXANCE
Drome Suppléant	Stéphanie DIDIER	Communauté de commune - porte Drome Ardeche
ARDECHE titulaire	Valérie BILLON	OXANCE
ARDECHE Suppléant	Stéphanie DIDIER	Communauté de commune - porte Drome Ardeche
AIN Titulaire	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
PUY-DE-DOME Titulaire	Bruno CHABANAS	Université Clermont Ferrand

ANNEXE 2 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Conseils Territoriaux de Santé

Statut	Nom	Structure d'appartenance
AIN Titulaire	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
ALLIER Titulaire	Claude CUGNET	Centre Soins et Santé – (Fédération - UNA)
CANTAL Titulaire	Hervé GRAVEJAT	Mutualité
DROME ARDECHE Titulaire	Valérie BILLON	OXANCE
DROME ARDECHE Suppléant	Virginie MERLATTI	Val'Santé, Centre de soins & Prevention (Fédération C3SI)
ISERE Titulaire	Jacky DUPUY	AGECSA - (Fédération - FNCS)
ISERE Suppléant	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
LOIRE Titulaire	Isabelle VIALON	Centre AIMV - (Fédération UNA)
LOIRE Suppléant	Marie-Odile MEYER	Centre soins et Accompagnement du Forez - (Fédération FEHAP)
HAUTE-LOIRE Titulaire	Noelle MENUT	Centre de Santé Costaros - (Fédération - C3SI)
PUY-DE-DOME Titulaire	Pauline GENTIAL	CANNSM Carmi Sud CS Gestionnaire Centres de Santé Filiéris (CNAMTS)
PUY-DE-DOME Suppléant	Bruno CHABANAS	SSU - Service de Santé Universitaire

RHONE Titulaire	Philippe CORDEL	Centre Dentaire de Lyon MGEN - (Fédération FNMF)
RHONE Suppléant	Estelle LACASSIN	FDGL - (Fédération - FNCS)
SAVOIE Titulaire	Lionel SALOMON	Mutualité Française des Savoie (SSAM) (Fédération FNMF)
HAUTE-SAVOIE Titulaire	Sébastien POMMARET	Union des Mutuelles de France Mont Blanc (UMFMB) (Fédération FNMF)
HAUTE-SAVOIE Suppléant	Lionel SALOMON	Mutualité Française des Savoie (SSAM) (Fédération FNMF)

ANNEXE 3 - Vison synthétique des journées de formation / échanges de pratiques réalisés de janvier 2024 à décembre 2024

DATE	ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
08 janvier 2024	Webinaire Et si on parlait ATIH ?	79 participants
08 février 2024	Webinaire FSE +	24 participants
13 février 2024	Journée multithématique	47 participants
15 février 2024	Séance de codéveloppement entre directeurs	6 participants
19 février 2024	Webinaire sur le remplissage des indicateurs public vulnérable de la plateforme ATIH	10 participants
22 mars 2024	Webinaire – Protocoles de coopération	12 participants
29 mars 2024	Webinaire pour les porteurs de projets	7 participants
04 avril 2024	Journée de formation – Régulation de conflits et communication	15 participants
05 avril 2024	Journée de formation – Régulation de conflits et communication	15 participants
09 avril 2024	Webinaire – Restitution de l'étude sur le modèle économique des centres de santé commandité par le RNOGS	30 participants
02 mai 2024	Webinaire – Expérimentation Equilibre	22 participants
14 mai 2024	Journée d'échanges pour les porteurs de projets	22 participants
28 mai 2024	Webinaire – Le GRCS en 30 min	5 participants
04 juin 2024	Journée annuelle des centres de santé	75 participants
28 juin 2024	Demi-journée d'échanges entre centre de santé dentaires	7 participants
12 septembre 2024	1 ^{ère} journée – Accueil en centres de santé	15 participants
3 octobre 2024	2 ^{ème} journée – Accueil en centres de santé	13 participants
4 octobre 2024	3 ^{ème} journée – Accueil en centres de santé	13 participants
8 octobre 2024	Webinaire - Comment soigner durablement ?	15 participants
15 octobre 2024	Echange entre adhérents sur Mon bilan prévention	17 participants
18 octobre 2024	Webinaire - Un centre de santé dans ma collectivité ?	50 participants
5 novembre 2024	Webinaire - Les DAC sur votre territoire	10 participants
8 novembre 2024	Temps d'échanges pour les collectivités locales porteuses de projets de création de centres de santé	6 participants
15 novembre 2024	Journée d'échanges entre centres de santé dentaires	14 participants

19 novembre 2024	2 ^{ème} Journée – Public vulnérable – L'aller vers de A à Z	20 participants
28 novembre 2024	4 ^{ème} journée – Accueil en centres de santé	10 participants